

→ CLUB
LOOKÉA



CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIERES

LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER

Tous les voyageurs doivent se munir :

- Soit d'un **résultat négatif d'un test PCR ou antigénique** de moins de 48 heures (les auto-tests ne sont pas acceptés) ;
- Soit d'une **preuve d'une vaccination complète** avec un vaccin reconnu par l'Agence européenne du médicament (Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson). La preuve de vaccination n'est valable qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation d'un schéma vaccinal complet (14 jours après la dernière injection). Le certificat doit être présenté dans l'une des 4 langues : italien, anglais, français ou espagnol ;
- Soit d'un **certificat de guérison** (ce certificat est valable au maximum 180 jours après le premier test positif).
- Les enfants de moins de 6 ans sont exemptés de cette formalité.

Et ils doivent compléter le formulaire pour entrer sur le territoire. Depuis le 24 mai, ce formulaire doit être rempli sur le portail en ligne.

FORMALITÉS VOL RETOUR

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet (2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca. 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson). 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19 (1 seule injection nécessaire) :

- Fournir un **certificat de vaccination**

Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

- Fournir les résultats d'un **test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h*** avant votre départ. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de onze ans ou plus. Ce test coûte approximativement 100€ par personne et reste à votre charge. La Sécurité Sociale peut prendre en charge la réalisation de ce test sur base d'un forfait de 35€. Certaines mutuelles peuvent proposer des remboursements complémentaires. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

ATTENTION : *Concernant les passagers dont le vol retour se fait sur Mulhouse, il est demandé un test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 24h

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER ! PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

